

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU LUNDI 27 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie (*pouvoir de V. HERVE*) – RETIF Jean-Philippe – BOIREAU Christophe - RICHT Marie-Christine – NOUVELLET Elisabeth - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice (*pouvoir de C. LEBEAUPIN*)- DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAUT Florence – LAMBERT Philippe - GUION José - DANGUY Dominique - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSES : M. LEBEAUPIN Christophe (*pouvoir à F. RAIMBAULT*) - HERVE Véronique (*pouvoir à M. SEYEUX*).

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Madame Cécile LEHEC Trésorier de Longué-Jumelles présente les différents budgets.

❶ **VOTE DES COMPTES DE GESTION 2016 DU TRESORIER**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que les COMPTES de GESTION des Budgets de la Commune, de l'Assainissement et du CCAS pour l'exercice 2016 dressés par Mme LEHEC, Trésorier, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

❷ **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016**

Mme SEYEUX ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Le CONSEIL MUNICIPAL de BLOU, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, a voté et arrêté les résultats définitifs des COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 des Budgets de la Commune et de l'Assainissement qui présentent les résultats suivants :

BUDGET COMMUNE

↳ **SECTION de FONCTIONNEMENT**

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| ⇒ Recettes | 609 610.34€ |
| ⇒ Dépenses | 532 136.37 € |
| ⇒ Excédent 2015 reporté | 232 203.56 € |
| ⇒ Intégration solde CCAS | 2 642.79 € |
| ⇒ Solde 2016 avant affectation | 312 320.32 € |

↳ **SECTION d'INVESTISSEMENT**

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| ⇒ Recettes | 253 452.90 € |
| ⇒ Dépenses | 293 012.18 € |
| ⇒ Excédent 2015 reporté | 29 384.02 € |
| ⇒ Solde 2016 | -10 175.26€ |
| ⇒ Solde des restes à réaliser | 0.00 € |

AFFECTATION OBLIGATOIRE **10 175.26 €**

BUDGET ASSAINISSEMENT

↳ **SECTION de FONCTIONNEMENT**

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| ⇒ Recettes | 39 871.15 € |
| ⇒ Dépenses | 35 932.44 € |
| ⇒ Excédent 2015 reporté | 7 917.25 € |
| ⇒ EXCEDENT 2016 | 11 855.96 € |

↳ SECTION d'INVESTISSEMENT

| | |
|---|--------------------|
| ⇒ Recettes | 21 015.75 € |
| ⇒ Dépenses | 47 592.71 € |
| ⇒ Excédent 2015 reporté | 72 003.26 € |
| ⇒ EXCEDENT 2016 | 45 426.30 € |
| ⇒ Solde des restes à réaliser en investissement | 0.00 € |

AFFECTATION OBLIGATOIRE 0.00 €

③ VOTE DES BUDGETS UNIQUES 2017 COMMUNE - ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents vote les Budgets 2017 de la COMMUNE et de l'ASSAINISSEMENT qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à :

⇒ Budget de l'Assainissement

| | |
|--|------------------|
| ⇒ <u>Section de Fonctionnement</u> | 45 500 € |
| ⇒ <u>Section d'Investissement</u> | 67 000 € |
| TOTAL | 112 500 € |

⇒ Budget Commune

| | |
|--|--------------------|
| ⇒ <u>Section de Fonctionnement</u> | 896 000 € |
| ⇒ <u>Section d'Investissement</u> | 283 175 € |
| TOTAL | 1 179 175 € |

④ VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les taux des taxes d'impositions en 2017 qui sont fixés à :

| | |
|--------------------------------|----------------|
| → Taxe d'Habitation | 12.12 % |
| → Taxe Foncière Bâti | 18.19 % |
| → Taxe Foncière Non Bâti | 35.27 % |

Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité.

⑤ GARDERIE PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de maintenir l'attribution d'une aide d'un euro par heure de garderie pour aider les familles de BLOU dont les enfants fréquentent la garderie périscolaire.

⑥ SECURITE ROUTE DE VERNANTES

L'ATD de Baugé propose un aménagement Route de Vernantes en trois étapes si nécessaire.

1/ Aménagement d'un plateau de 27 m qui serait situé face au service des Eaux, partant de chez M. Bory jusque chez M. Morteau. Le Chemin des Enfants de l'An 2000 donnerait directement sur le plateau. Le montant de cette première tranche s'élève à 10400€ HT.

2/ La deuxième tranche serait un aménagement avec trottoir du côté de chez M. Giffard pour un montant de 13005€.

3/ Enfin, il pourrait y avoir une troisième tranche avec un aménagement d'îlot pour un montant de 8755 €.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation du plateau dans un premier temps et autorise le Maire à lancer la consultation pour retenir un bureau d'études chargé de monter le dossier pour les demandes de subventions. Quand ces travaux seront réalisés, le Conseil jugera du résultat de cette réalisation avant d'engager la suite des travaux, suivant en cela les conseils de l'ATD de Baugé.

⑦ CONSEIL D'ECOLE

Christophe BOIREAU donne un compte rendu du dernier conseil d'école. Il y aura une suppression de classe sur le RPI en septembre 2017. L'école maternelle avec deux classes sera à Neuillé, avec 43 élèves et l'école élémentaire sera à Blou avec 70 élèves répartis sur trois classes. Le Président du SIUP propose que les TAP soient organisés sur une seule après-midi de 3h00. Cela ne fait pas l'unanimité. Une réunion avec tous les acteurs concernés par les TAP sera organisée avant de prendre une décision finale. Il est demandé de donner un nom pour la nouvelle école.

⑧ REMERCEMENTS POUR LES SUBVENTIONS

Remerciement de l'AFR et de l'US Blou Football pour la subvention attribuée.

⑨ ELECTIONS

Elles auront lieu le 23 avril et 7 mai de 8h00 à 19h00. Le tableau des permanences est établi.

10 PANNEAUX DE SIGNALISATIONS

Des devis sont à l'étude pour l'acquisition de panneaux de signalisations.

11 QUESTIONS DIVERSES

⇒ Personnel : un TIG est actuellement en poste pour une durée de 3 semaines minimum.

⇒ Tondeuse : Des devis vont être établis pour l'acquisition d'une nouvelle tondeuse tractée.

⇒ Travaux toiture : un nouveau devis va être demandé pour la réparation de la gouttière de la Mairie

⇒ Bâtiments : un deuxième devis pour le placard du local du Comité des Fêtes va être demandé ; Le chauffe-eau des Amis de la Butte va être installé dans le local du Comité des Fêtes et un plus grand sera mis pour les Amis de la Butte. Il serait opportun d'avoir un évier plus creux à la Salle des Fêtes. Le piano de l'ancienne cantine pourrait être vendu.

⇒ Ancien Commerce : visite des lieux lors du prochain conseil.

⇒ Trail : D. DANGUY rappelle le succès du trail qui a vu la participation de 355 participants.

Prochain conseil : MARDI 9 MAI 2017 à 20H00

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.